

[Texte]

in since the opening of the Committee. One who came in some time ago and is sitting at the back of the hall is Mr. Hugh Harries, member of Parliament for Edmonton-Strathcona. Mr. Harries is now coming forward, and one of the gentlemen who has just joined us is Mr. Ian Watson, member of Parliament for Laprairie, in Quebec. Mr. Watson is Chairman of the Indian Affairs and Northern Development Committee of the House and so has some very particular interests in what goes on in Inuvik and other northern areas.

The next brief will be that on behalf of the Committee for the Original Peoples Entitlement called COPE. It will be presented by Mr. Abraham Rubin; I believe Miss Nellie Cournoyer may also be participating. Mr. Rubin Please.

Mr. Abraham Rubin (Committee for the Original Peoples Entitlement): This is a brief presented by COPE. The Northwest Territories encompasses a vast territory in which there are great regional differences, poor lines of communication in terms of time and distances and a number of other reasons such as lack of government co-ordination of efforts and poor interpretation of the desires of the people, inconsistencies of policy and statements regarding native rights, poor planning, duplication of services and the growing importance of the North during this rapid development of the Northwest Territories.

The North and its elected bodies is inadequately represented in the House of Commons. We bring before the honourable members and the people of Canada a request for representation in the Senate as well as additional members in the House of Commons. If you have any questions, please direct them to Agnes Semmler, President of COPE.

The Acting Joint Chairman (Senator Molgat): Mrs. Agnes Semmler is the President of COPE and has joined Mr. Rubin at the Table. If members of the Committee wish to address questions they will be replied to by Mrs. Semmler. Mrs. Semmler no one at the moment has their hand up and I wonder if I might ask you a question. In your discussions, have you decided on any specific numbers in so far as representation in the House of Commons and in the Senate? We have had a recommendation earlier this evening that there should be two members of the House of Commons and one in the Senate. Have you any particular numbers in mind?

Mrs. Agnes Semmler (President, Committee for the Original Peoples Entitlement): We had two in mind for M.P., one for the Eastern Arctic and one for the Western Arctic. As we say, such a vast territory and one M.P. We do not communicate enough with our M.P. here, let alone the Eastern Arctic. We figured that one Senator would be sufficient for the Northwest Territories if we get it.

The Acting Joint Chairman (Senator Molgat): Thank you Mrs. Semmler. As a Senator I will not make a comment that you are equating two members to just one senator. Mr. Len Marchand, member for Kamloops-Cariboo, has a question.

[Interprétation]

début de la séance. L'un d'entre eux est arrivé depuis quelque temps et qui est assis au fond de la salle, est M. Hugh Harries, député d'Edmonton-Strathcona. M. Harries s'avance maintenant et l'un des messieurs qui vient de se joindre à nous est M. Ian Watson, député de Laprairie (Québec). M. Watson est président du comité de la Chambre sur les Affaires indiennes et le développement du Nord canadien, et est donc particulièrement intéressé par ce qui se passe à Inuvik et dans d'autres régions septentrionales.

Le prochain mémoire sera présenté par le Comité pour les droits des Indigènes. Il nous sera soumis par M. Abraham Rubin, je crois que M^{lle} Nellie Cournoyer y participera également. Monsieur Rubin, s'il vous plaît.

M. Abraham Rubin (Comité pour les droits des Indigènes): Il s'agit d'un mémoire présenté par notre Comité. Les Territoires du Nord-Ouest comprennent un vaste territoire parmi lesquels il y a d'importantes différences régionales des difficultés de communication si bien en ce qui concerne le temps et les distances et un certain nombre d'autres réseaux tels que le manque de coordination des efforts gouvernementaux et une mauvaise interprétation des souhaits populaires, des incohérences dans la politique et des déclarations concernant les droits des Indigènes bien qu'une mauvaise programmation, des chevauchements d'activités ainsi que l'importance croissante du Nord à propos de ce développement rapide des Territoires du Nord-Ouest.

Le Nord et ses corps élus sont même représentés à la Chambre des communes. Nous soumettons aux députés et peuple du Canada une requête demandant une représentation au Sénat ainsi qu'un membre plus important de députés à la Chambre des communes. Si vous avez des questions à poser, je vous demande de les poser à Agnes Semmler, président de notre Comité.

Le coprésident suppléant (Sénateur Molgat): M^{me} Agnes Semmler est président du Comité pour les droits des Indigènes et vient de s'asseoir à côté de M. Rubin à la table. Si des membres du Comité veulent poser des questions, c'est M^{me} Semmler qui leur répondra. Madame Semmler, pour le moment personne n'a levé la main et je voudrais vous poser une question. Avez-vous dit quel nombre de députés vous souhaitez avoir à la Chambre des communes et combien de sénateurs? On nous a dit ce soir qu'il devait y avoir deux députés à la Chambre des communes et un sénateur. Avez-vous un nombre précis à indiquer?

Mme Agnes Semmler (Présidente, Comité des droits pour les droits des Indigènes): Nous pensions à deux députés, un pour l'Est de l'Arctique et un pour l'Ouest. Comme nous l'avons dit, le territoire est bien grand pour un seul député. Nous avons bien déjà des difficultés pour communiquer avec lui, c'est donc encore pire pour les gens de l'Est de l'Arctique. Nous pensions qu'un sénateur par contre pourrait être suffisant.

Le coprésident suppléant (Sénateur Molgat): Merci madame Semmler. En tant que sénateur, je ne veux pas faire de commentaire sur le fait que vous pensez que deux députés valent un sénateur. M. Len Marchand, député de Kamloops-Cariboo, a une question.